

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD  
CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL

<b>DCM20211214-1</b>	<p style="text-align: center;"><b><u>Séance du 14 décembre 2021 à 18h30</u></b></p> <p>L'an <b>deux-mille-vingt et un</b> du mois de décembre le quatorze le Conseil Municipal de la Commune de <b>SELONCOURT</b> s'est réuni à la Salle des Cossies, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.</p>
<p><b>NOTA</b> Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 15 décembre 2021, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 03 décembre 2021 et que le nombre des membres en exercice est de 29. Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.</p>	
<p style="text-align: center;"><b><u>Etaient présents ()</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Etaient excusés ayant donné procuration ()</u></b></p>	
<p>Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il est procédé, en conformité de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire. <b>Françoise PAICHEUR</b> a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.</p>	

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2021**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'approbation du procès-verbal de la séance du 26 octobre 2021.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, **à / par**

- approuve le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 octobre 2021 joint en annexe.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 14 décembre 2021

**Le Maire,**  
**Daniel BUCHWALDER**